

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2019 Version 6

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit SURFACE INSENSITIVE THREADLOCKER BLUE 250ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 24325

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA

Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle Oakville, ON Canada L6H 6M5

Oakville, ON Canada L6H 6M Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Attention

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

24325 - SURFACE INSENSITIVE THREADLOCKER BLUE 250ML

Susceptible de provoquer le cancer Peut irriter les voies respiratoires



Aspect Bleu État physique Liquide Odeur Légère

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Avoid breathing mists or vapors

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue 6.08 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5
l'acide malique	110-16-7	0.1 - 1
acide acrylique	79-10-7	0.1 - 1
cumène	98-82-8	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protectionUtiliser l'équipement de protection individuelle requis.

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecinsTraiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun. Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le

contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer

et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Peroxydes, Inert Gases

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acide acrylique	TWA: 2 ppm	(vacated) TWA: 10 ppm	TWA: 2 ppm
79-10-7	S*	(vacated) TWA: 30 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³
		(vacated) S*	
cumène	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	IDLH: 900 ppm
98-82-8		TWA: 245 mg/m ³	TWA: 50 ppm
		(vacated) TWA: 50 ppm	TWA: 245 mg/m ³
		(vacated) TWA: 245 mg/m ³	-
		(vacated) S*	
		S*	

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

appareil Pensky-Martens en vase clos (PMCC)

Lunettes de protection à fermeture étanche. Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un **Protection respiratoire**

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

Butyl acetate = 1

Air = 1

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Bleu Odeur Léaère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Remarques • Méthode

pН Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure

d'inflammabilité:

Pression de vapeur

Densité de vapeur Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s)

Coefficient de partage Température d'auto-inflammation Température de décomposition Viscosité cinématique

Viscosité dynamique Propriétés explosives Propriétés comburantes

> 200 °C / > 392 °F

> 131 °C / > 268 °F

< 1 Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

1.06

Non miscible dans l'eau

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

2,100 mPas @ 20°C (68°F) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Teneur en COV (%)

5.23% (55.5 g/L)

Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente TDAA (température de Aucun renseignement disponible

décomposition auto-accélérée)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

24325 - SURFACE INSENSITIVE THREADLOCKER BLUE 250ML

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Peroxydes, Inert Gases

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un contact répété ou prolongé avec

la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
80-15-9	// (P.)	(500 ((5 11))	
l'acide malique 110-16-7	= 708 mg/kg (Rat)	= 1560 mg/kg (Rabbit)	> 720 mg/m³ (Rat) 1 h
acide acrylique	= 193 mg/kg (Rat) = 33500 μg/kg	= 295 mg/kg (Rabbit) = 280 μ L/kg	= 11.1 mg/L (Rat) 1 h = 3.6 mg/L
79-10-7	(Rat)	(Rabbit)	(Rat) 4 h
cumène	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 μL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h = 39000
98-82-8			mg/m³ (Rat)4 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

germinales Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

	danderegene.					
Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA		
acide acrylique 79-10-7	-	Group 3	-	-		
cumène 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	Х		

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 19196 mg/kg
ETAmél (cutané) 39568 mg/kg
ETAmél 33.4 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.105 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
l'acide malique 110-16-7	-0.79 - 0.32
acide acrylique 79-10-7	0.38 - 0.46
cumène 98-82-8	3.7

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	Toxic
80-15-9	Ignitable
cumène	Toxic
98-82-8	Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IATA</u>

Nom d'expédition Non réglementé

<u>IMDG</u>

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Non déterminé **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC** Est conforme à (aux) **KECL** Est conforme à (aux) **PICCS** Non déterminé **AICS** Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle - 80-15-9	1.0
saccharine - 81-07-2	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieNonRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
l'acide malique 110-16-7	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	10 lb	=	RQ 10 lb final RQ
80-15-9			RQ 4.54 kg final RQ
l'acide malique	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ
110-16-7			RQ 2270 kg final RQ

acide acrylique 79-10-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
cumène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique		Proposition 65 de la Californie	
cumène - 98-82-8			Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
glycol proplyénique	X	-	X
57-55-6			
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	X	X	X
80-15-9			
saccharine	X	X	X
81-07-2			
acide acrylique	X	X	X
79-10-7			
cumène	Χ	X	X
98-82-8			
eau	-	-	X
7732-18-5			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

2

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

ballgers physiques 0 110

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 01-avr.-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique